

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22 JUIN 2024

Présents : Patrick GARNIER - David VALNET - Guillaume MANCHE - Éric GRELET - Claude GENTILHOMME - Anthony DUVERNEUIL - Maxime BERGER - François GERARD

Absents excusés : Thierry DULIEU - Alain ETIENNE - Thierry LUSSIAUD

Début de la réunion : 09 h 30 à la Concession

En préambule à la réunion, Patrick GARNIER fait état de la démission de son poste adressée par Olivier ECOSSE, moins de 4 mois après son élection. S'agissant du poste de trésorier, indispensable au bon fonctionnement d'une association, David VALNET assure cette fonction jusqu'à la prochaine assemblée.

Deux candidats potentiels à des fonctions au sein du bureau sont évoquées : Xavier MANNIN et Philippe BONDAZ (Photographe). Candidatures à présenter lors de la prochaine assemblée.

### 1 - VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 MAI 2024

Validé.

### 2 - RETOUR SUR LE BBQ DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2024

Nous n'étions que 3 pour organiser l'ensemble, ce qui est beaucoup trop faible. Il semblerait que le minimum serait de 5 personnes.

Concernant la fabrication du repas, possibilité, en cas d'effectif réduit, de recourir à un traiteur. Deux pistes : Traiteur MOREL (Éric se charge de le contacter pour connaître ses conditions), Mess de la Gendarmerie (Claude prend l'attache du Mess pour connaître les possibilités).

L'écran de 27 pouces, acheté par David, s'est révélé confortable pour la gestion de la caisse.

Positionner la sono plus éloignée de la caisse.

La balade, organisée le matin avant le BBQ, devait concerner 17 participants, mais n'a réuni en fait que 6 motos, ce qui n'est pas admissible. David VALNET fera un message à l'ensemble des membres sur ce qu'est un engagement pris.

Remarque : la balade du matin ne semble pas attirer les motards résidents un peu loin, et il ne semble pas que les participants soient pour autant disposés à rester plus longtemps sur le site de la Concession après le BBQ.

Décision de tester ce mode de fonctionnement jusqu'à la fin de l'année, avant de se prononcer sur sa pérennisation.

### **3 - BBQ DU 29 JUIN 2024**

Menu fixé à 18 € : Filet mignon de porc avec sauce (préparée par Éric), Taboulé à l'égyptienne (préparé par François), Fromage, Cornets de glaces en dessert.

Claude, David et François se chargent des courses (RV vendredi 258 à 9h30 à la Concession).

Présents pour l'organisation du BBQ à 8 h 30 : Guillaume, Claude, David, Patrick, Thierry, Éric et François. Rappel : un barnum à réparer.

Rappel à faire dans la communication d'avant BBQ sur les modalités de bonne inscription aux différentes activités, de façon à faciliter l'organisation et les comptages.

**Balade du matin** : Rendez-vous à 9 h pour un départ si possible vers 9 h 15. Guillaume MANCHE mènera une balade en direction d'ORNANS. Serre-file : Claude GENTILHOMME.

### **4 - PROCEDURE : AIDE A L'ORGANISATION DE L'ACTIVITE BBQ**

Patrick GARNIER expose les différents points abordés dans le document adressé à chacun, document qui a pour but de faciliter l'organisation des BBQ. Diverses observations sont notées en correction.

Document définitif, qui figurera sur le tableau d'affichage dans le container, adressé à chacun par David.

### **5 - SITE FCCF**

Maxime BERGER montre à l'écran les diverses fonctionnalités offertes par le site Internet FCCF qu'il a conçu, fonctionnalités qui répondent à toutes les demandes formulées, mais qui n'étaient pas connues du Bureau.

Un seul point fera l'objet d'un lien vers le produit mis en œuvre par Alain ETIENNE : les reportages, commentaires et photos liées.

Décision : les responsables du bon fonctionnement du site sont : (1) Maxime BERGER - (2) David VALNET, (3) Alain ETIENNE, pour lesquels des autorisations particulières d'action seront ouvertes.

Une réunion de travail sera organisée par Maxime pour une présentation plus détaillée aux membres concernés, et pour arrêter la bonne organisation de ce fonctionnement à trois.

### **6 - ACTIVITE DE MORZINE**

L'ensemble des frais engagés a été réglé par David (solde de 2 587,95 €). David adresse un mail à l'ensemble des participants pour paiement.

## 7 - RETOUR SUR L'ACTIVITE HANGAR ZERO

Patrick a préparé un point financier qu'il va transmettre à Éric pour action.

## 8 - TPE (suite et fin)

David a obtenu l'ensemble des informations de notre interlocuteur au CAFC.

Décision : achat d'un TPE et poursuite de la relation opérationnelle avec le CAFC, négociation avec le CAFC des frais de résiliation.

## 9 - ACTIVITE GRIMAUD 2025 - PARTICIPATION CHAPTER

Décision de mettre au calendrier 2025 la participation à l'EURO FESTIVAL HARLEY DAVIDSON GRIMAUD 2025 à Port Grimaud.

Le Pass 3 jours s'élève à 99 € et 2 jours (vendredi et samedi) 94 €.

La sortie serait organisée sur plusieurs jour, par exemple 2 ou 3 pour l'aller et 2 pour le retour, avec 2 ou 3 jours sur place (à préciser).

Hébergement possible en bungalow sur un site distinct de la manifestation.

Éric, qui a déjà réservé, valide les propositions possibles.

## 10 - QUESTIONS DIVERSES

- **Dépenses liées au déménagement** : total de 5 825 € (tableau joint).
- **Simone** : point reporté à la prochaine réunion.
- **Barnum** : Thierry LUSSIAUD propose que le Chapter se dote de nouveaux barnums. Mission lui est confiée de réunir l'information correspondante : types de matériels proposés, fournisseurs, conditions de mise en œuvre, prix.
- **Toile décorative container** : Alain ETIENNE devra faire une proposition pour la prochaine réunion.
- **Tables et bancs** : Éric pourrait avoir une opportunité d'acquisition de tables et bancs comparables aux nôtres (point à suivre).

Prochaine réunion le 24 août 2024 à 9 h 30 à la Concession.